

Rapport 2020

Présenté à la municipalité de Labrecque

Remise à niveau du sentier pédestre du Lac Tommy



Table des matières

Table des matières	1
Contexte du mandat.....	2
Objectifs	2
Description des travaux.....	2
Les Ponts	2
Pont # 1	2
Pont # 2	2
pont # 3.....	2
pont # 4.....	3
Les passerelles.....	3
Les modules.....	3
Le sentier.....	4
Recommandation.....	4
Conclusion	5
Annexe 1.....	6
Figure 1 : Carte du sentier du lac Tommy.....	6
Annexe 2.....	7
Figure 2 : Grille d’inspection mensuelle du parcours d’hébertisme	7
Figure 3 : Grille d’inspection annuelle des modules d’hébertisme.....	8
Annexe 3 - Reportage photographique	9

Contexte du mandat

En 2019, la municipalité de Labrecque a contacté la Société de gestion environnementale afin d'avoir une offre de service pour la remise en état de ponts et passerelles ainsi que de la mise en place d'un nouveau sentier pour les personnes à mobilité réduite. La municipalité ayant accepté l'offre de service de la SGE, les travaux ont débuté en juin 2020.

Objectifs

1. Remettre en état 4 ponts et 11 passerelles.
2. Mettre en place un nouveau sentier de 900 pieds pour les personnes à mobilité réduite.
3. Mettre en place 10 modules de type Spartan race.

Description des travaux

Les Ponts

Pont # 1

Le pont # 1 est un pont d'une longueur de 20 pieds. Le pont repose sur deux assises en bois. Le pont à deux approches et est relié aux passerelles directement. En effet, le niveau de l'eau est anormalement haut, ce qui nous a forcé d'allonger le pont et le relier directement aux passerelles, ce qui n'était pas prévu.

Pont # 2

Le pont # 2 est un pont d'une longueur de 65 pieds. Le pont repose sur deux assises en bois, et sur trois arches. Le pont a deux approches, avec des marches d'un côté, car la pente était trop abrupte.

Pont # 3

Le pont # 3 est un pont d'une longueur de 20 pieds. Le pont repose sur deux assises en bois. Le pont a une approche et un escalier.

Pont # 4

Le pont # 4 est un pont d'une longueur de 40 pieds. Le pont repose sur deux assises en bois. Le pont a deux escaliers. Les ponts sont tous faits de bois traité. Pour voir l'emplacement des ponts, voir carte 1.

Les passerelles

Pour les passerelles, en commun accord avec Mr Samuel Girard, nous avons mis en place 15 passerelles, soit quatre de plus de ce qui était prévu. Nous les avons ajoutés, car le niveau d'eau lors des travaux était considérablement plus haut que lors de la visite préliminaire des travaux. Les passerelles sont toutes faites de bois traité et reposent sur des pieux en métal, en général. Par contre, il y a deux passerelles qui ne reposent pas sur des pieux, car le sol était trop mou pour y mettre des pieux. Elles reposent sur des assises en bois. Pour voir l'emplacement des passerelles, voir carte 1.

Les modules

Nous avons mis en place 10 modules sur le sentier. Les modules sont tous faits de bois traité. Pour voir l'emplacement des modules, voir carte 1.

Voici la liste des modules :

1. Le mur du haut
2. Le filet
3. Le mur du milieu
4. Le mur du bas
5. La montée de la corde
6. Les barreaux
7. Les haies
8. De corde en corde
9. La pyramide
10. D'arbre en arbre

Le sentier

Suite aux discussions avec Mr Samuel Girard, nous avons convenu de laisser tomber la mise en place du sentier. Les fonds pour la mise en place de ce sentier ont été utilisés pour construire cinq passerelles supplémentaires et allonger certains ponts et passerelles.

Recommandation

Les ponts sont des infrastructures nécessitant de l'entretien, nous recommandons donc d'inspecter chaque pont deux fois par année. L'an prochain, nous recommandons de vérifier le serrement de chaque vis et boulon des ouvrages et de corriger si-besoin. Les ponts étant faits en bois, ils sécheront au courant du printemps et de l'été 2021, ce qui peut causer des desserrements des fixations.

Les passerelles sont des infrastructures nécessitant de l'entretien, nous recommandons donc d'inspecter chaque passerelle deux fois par année. L'an prochain, nous recommandons de vérifier le serrement de chaque vis des ouvrages et de corriger si besoin. Les passerelles étant faites en bois, ceux-ci sécheront au courant du printemps et de l'été 2021, ce qui peut causer des desserrements des fixations. Il se peut que l'an prochain les passerelles ne soient plus au niveau du au gel et dégel du sol. Nous recommandons une remise à niveau au printemps prochain.

Pour les modules de jeu, nous recommandons à la municipalité de mettre du paillis de bois au pied de chaque module, afin d'amortir toute chute et ainsi réduire les risques de blessure. Les passerelles sont des infrastructures nécessitant de l'entretien, nous recommandons donc d'inspecter chaque passerelle deux fois par année. L'an prochain, nous recommandons de vérifier le serrement de chaque vis des ouvrages et de corriger si besoin. Les modules étant faits en bois, ceux-ci sécheront au courant du printemps et de l'été 2021, ce qui peut causer un desserrement des fixations. Nous recommandons à la municipalité d'instaurer un programme d'entretien préventif des modules de jeux. Nous vous faisons parvenir en annexe deux documents qui vous serviront à effectuer ces inspections. Nous recommandons donc d'effectuer une inspection mensuelle et une inspection annuelle. Nous recommandons également de vous faire un registre d'inspection, afin de vous protéger au niveau légal.

Une attention particulière est à porter aux modules qui sont plus gros, soit les modules :

1. Le filet
2. La montée de la corde
3. Les barreaux
4. De corde en corde
5. La pyramide

Il serait également important d'inscrire sur l'affiche à l'entrée du sentier que la municipalité se décharge de toute blessure corporelle résultant de chute.

Conclusion

Les travaux se sont bien déroulés dans l'ensemble. Les travaux ont été plus longs que prévu, car il nous a fallu ajouter 4 passerelles. De plus, nous avons dû allonger certaines passerelles et ponts, car le niveau de l'eau nous y a contraints. Nous sommes vraiment très heureux du résultat et advenant le cas où il y aurait un bris dû à un défaut de fabrication, nous nous engageons à aller réparer les infrastructures en question. Bien entendu nous nous déchargeons de toute responsabilité dans le cas de bris dû à une cause naturelle ou humaine (vandalisme). Nous tenons également à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée. Advenant le cas où vous feriez une ouverture officielle, nous serions honorés d'y assister.

Annexe 1

Figure 1 : Carte du sentier du lac Tommy



Figure 3 : Grille d'inspection annuelle des modules d'hébertisme

Outil n° 4

Grille d'inspection annuelle des modules d'hébertisme

Outil complémentaire au *Guide du gestionnaire – Sécurité et aménagement en hébertisme* de l'Association des camps du Québec

Date (j/m/a) : _____

Remplie par : _____ Poste occupé : _____ Remis à : _____

Éléments à vérifier	Conforme	NON conforme	Priorité #	Remarques / mesures de correction
Nom du module : _____ √ : conforme ou NON conforme				Voir le chapitre <i>Aménagement, mise à niveau et entretien d'un parcours</i> pour référence.
1. Affichage à l'entrée du parcours résumant les règles de sécurité et les principales modalités d'exécution				
2. Présence de souche, roche ou branche sous ou autour du module (2 m [6 pi] autour du module)				
3. Présence d'arbre, branche ou chicot dangereux (6m [20 pi] de dégagement)				
4. État général des cimes des arbres (dépérissement) <i>Inclinaison de l'arbre, racines apparentes, ou arrachées</i>				
5. Perte prématurée des feuilles				
6. Présence de champignons sur les arbres porteurs				
Si élément non conforme, inscrire la priorité d'intervention : 1. Immédiatement / 2. Au cours de la saison / 3. L'an prochain				

Annexe 3 - Reportage photographique

Photo 1 : Passerelle secteur du pont # 1.



Photo 2 : Passerelle secteur du pont # 1.



Photo 3 : Pont # 1



Photo 4 : Pont # 2



Photo 5 : Assise du pont #2



Photo 6 : Arche du pont # 2



Photo 8 : Passerelle # 4



Photo 9 : Pont # 3



Photo 10 : Pont # 4



Photo 11 : Passerelle # 6, de 65 pieds

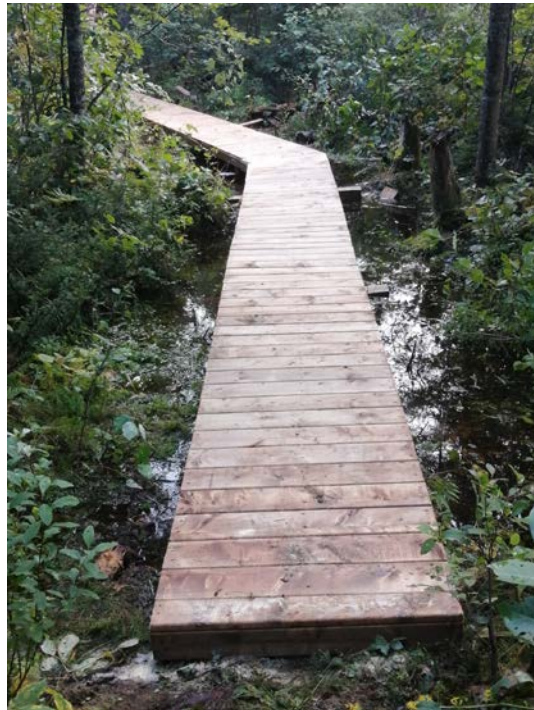


Photo 12 : Ajout de passerelle pour connecter le pont # 1.



Photo 13 : Module mûr en bas



Photo 14 : Module mûr du milieu



Photo 15 : Module arbre en arbre.



Photo 16 : Module monté de la corde.



Photo 17 : Module monté du filet



Photo 18 : Module de corde en corde



Photo 19 : Module les barreaux



Photo 20 : Montée de la corde

